

Procès-Verbal

Commission de Vérification des Pouvoirs (CVP) Réunion du 5 octobre 2021

Participants :

M. Didier DOMAT – Président
Mme Amélie MOINE
M. Antoine LEGENTIL
M. Christophe AMIEL
Mme Catherine BARRAUD

En vertu de l'article 11 du Règlement Intérieur de la FFBB, la Commission de Vérification des Pouvoirs a validé la liste des délégués ci-jointe pour l'Assemblée Générale Ordinaire de Pau.

Cette validation est faite :

- sous réserve de réception des procès-verbaux d'AG pour les structures suivantes avant le début de l'AG FFBB :
 - Ligue Nouvelle Aquitaine
 - Ligue de la Réunion
 - Ligue de Nouvelle-Calédonie
 - Comité de l'Aisne
 - Comité des Ardennes
 - Comité de la Corrèze
 - Comité de la Creuse
 - Comité d'Ille-et-Vilaine
 - Comité de l'Indre
 - Comité de la Manche
 - Comité de Meurthe-et-Moselle
 - Comité de la Meuse
 - Comité de la Nièvre
 - Comité de l'Oise
 - Comité de Haute Savoie

- sous réserve de la production du statut de licencié à la date de l'AG FFBB pour :
 - LE BRIGANT Gaëtan (délégué titulaire de la Ligue Ile de France)
 - CHENNOUF Hamid (délégué titulaire du Comité du Vaucluse)